



COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL

450 662-7000, poste 1240
comite-de-parents@cslaval.qc.ca
comitedeparentslaval.com

PROCÈS-VERBAL
Comité de parents de la CSDL –

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Comité de parents** tenue le **13 novembre 2017** à 19 h 07 dans la salle du Conseil des commissaires, du centre administratif de la Commission scolaire de Laval, situé au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, H7S 1M5.

Les membres présents ou absents (noms qui sont rayés) sont :

Écoles primaires

Alfred-Pellan		Cindy Anna Traversa
Charles-Bruneau	Philippe LeBlanc	
Cœur-Soleil	Geneviève Boismenu	
Coursol	Cynthia Declunder	
de l'Arc-en-ciel	Julie Cummings	
de l'Avenir		Farid Deghmi
de L'Équinoxe	Marc-Olivier Tremblay	
Demers	Julie Martin	
De Val-des-Ruisseaux	Hubert Alexandre-Gingras	
Des Cardinaux	Christian Pineda	
Des Cèdres	Marie Piché	
Des Ormeaux	Hounida Boukendakdji	
Du Bois-Joli	Rodrigo Moreira	
Du Parc		Violaine Cloutier
Eurêka	Mathieu Dubé	
Fleur-de-Vie	Manon Richard	
Fleur-Soleil		<i>Personne</i>
Hébert	Évelyne Morissette	
J.-Jean-Joubert		Mathieu Bussièrès
Jean-Lemonde		<i>Personne</i>
Jean-XXIII		<i>Personne</i>
L'Aquarelle	Tayssir Souissi	Gina Soccio
L'Envol	Sylvain Dauphinais	
L'Envolée	Jonathan Woo	
L'Escale		Robert Ménard
L'Harmonie	Pierre Clément	
L'Orée-des-Bois	Marc-André Octeau	Jacques Lorrain
La Source	Mélanie Rousseau	
Le Baluchon	Karine Poirier	
Le Petit-Prince		<i>Personne</i>
Le Sentier	Mélissa Georges-Louis	
Le Tandem		Julie Pacheco-Robert
Léon-Guillbault	Fabian Ballesteros-Gallego	Nathalie Desjardins

Les Explorateurs		<i>Personne</i>
Les Quatre-Vents	Amal Chaanin	
Les Trois-Soleils	François-Hugues Liberge	
Marc-Aurèle-Fortin	Véronique Bergeron	
Marcel-Vaillancourt	Marc Saba El Leil	
Notre-Dame-du-Sourire		<i>Personne</i>
Paul-Comtois	Luc-Olivier Herbert	
Paul-VI	Josée Gauthier	<i>départ 21 h 10</i>
Pépin	Rita Mehanna	
Père-Vimont		Benoit Martineau
Pierre-Laporte	Nick Di Nezza	
Raymond		François Hurtubise
Saint-François	Sarah Balit	
Saint-Gilles		Lilia Derbal
Saint-Julien		<i>Personne</i>
Saint-Norbert	Julie Brunel	
Saint-Paul	Joana Posca	
Sainte-Béatrice	Jennyfer Valmé	
Sainte-Dorothee	Renée Lépine	
Sainte-Marguerite		Louise Bernatchez
Simon-Vanier		Abdallah Ezzitouni
Val-des-Arbres	Sylvain Martel	
Villemaire	Vincent Legault	
Écoles secondaires et spécialisées		
Alphonse-Desjardins	Suzanne Fournier	
CQPEL	Patrick Martin	
Curé-Antoine-Labelle	Marc Patrick Roy	
De la Mosaïque		<i>Personne</i>
ÉÉIL	Amal Chaanin - 2	
Georges-Vanier	Stéphanie Gévry	
Jean-Piaget		<i>Personne</i>
Horizon Jeunesse	Lise Bissonnette	
L'Odyssée-des-Jeunes	Martine Goulet	Adil Houidar
Leblanc	Stéphanie Gévry - 2	
Mont-de-La Salle	Mongi Zitouni	
Poly-Jeunesse	Nathalie Carrière	
Saint-Martin		Éric Provencher
Saint-Maxime	Simon Semaan	
CCSEHDAA - représentantes		
Représentant à l'EXCP et CP	<i>Absence motivée</i>	<i>Jacques Théberge</i>
Commissaire-parent	Isabelle Bouchard	
EHDAA		
Représentant au CP	Alexandre Poulin	

Substituts :

Est également présente :

Des Cardinaux

Frédérique Brunet-Maheu

Louise Émard agit comme secrétaire de la séance.

Procès-verbal

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Sylvain Martel constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 07.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 13 novembre 2017;

Il est proposé par Patrick Martin, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour du Comité de parents - séance du 13 novembre 2017;
3. Interventions du public;
4. Présentation par la CSDL : « Fonds à destination spéciale »;
5. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 12 juin 2017;
6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 12 juin 2017;
7. Intervention des membres du comité exécutif :
 - 7.1. Mot du président;
 - 7.2. Information par les commissaires-parents;
 - 7.3. Information par la déléguée de CCSEHDAA;
 - 7.4. Information par le délégué de la FCPQ;
 - 7.5. Information par la déléguée du RCP-3L;
 - 7.6 Information par les représentants,
(Durée maximale : 20 minutes - inscription requise avant la séance).
8. Fonds à destination spéciale;
9. Modifications aux règles de régie interne du Comité de parents (décision – détails en pièce jointe);
10. Avis sur le nom des nouvelles écoles (décision – documentation en pièce jointe)
11. Avis sur la Politique de gestion intégrée et de sécurité de l'information (décision – documentation en pièce jointe)
12. Budget 2017-2018 (décision – documentation en pièce jointe);
13. Varia :
 - 13.1 ABC.
14. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;
15. Levée de la séance.

CP-2017-11-13-002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Interventions du public;

M. Luc Charbonneau, parent d'une élève présente sa problématique pour le transport scolaire de sa fille. Il parle entre autres, du trajet que sa fille doit emprunter et des trottoirs qui ne sont pas déneigés là où elle doit passer.

Il parle aussi des coûts pour le transport scolaire.

On l'informe que la première étape est de s'adresser à son conseil d'établissement, qui à son tour, s'il le juge approprié, logera par résolution, une demande au comité consultatif de transport.

4. Présentation par la CSDL : « Fonds à destination spéciale »;

Madame Louise Lortie, présidente de la CSDL, présente Madame Lucie Boissonneault du Service des ressources financières qui fera la présentation sur les « fonds à destination spéciale ».

Madame Boissonneault relate l'historique des finances dans les comités d'écoles depuis la fusion des commissions scolaire en 1998-1999.

Le nouvel outil information, mis en place cette année, permet de gérer de façon plus précise les dépenses d'immobilisation. Cela permettra donc d'autoriser des projets financés à partir d'un fonds à destination spéciale pour effectuer des investissements en immobilisation sans avoir d'impact sur l'amortissement ou la capitalisation.

Le document PowerPoint de la présentation sera acheminé à tous les représentants. **SUIVI**

5. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2017;

Il n'y a aucun suivi.

6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 12 juin 2017;

Il est proposé par Isabelle Bouchard, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2017.

CP-2017-11-13-003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Interventions des membres du comité exécutif;

7.1 Mot du président;

Fonctionnement des assemblées générales annuelles dans les écoles.

À l'invitation de Mme Louise Lortie, Sylvain Martel et Christian Pineda l'ont rencontrée. Le but de cette invitation est de conjointement trouver un moyen de stimuler la participation pour les assemblées générales dans les écoles en début d'année.

Sylvain Martel a pris sur lui de dire oui à la demande de Mme Lortie pour participer à trouver un moyen pour que les assemblées générales dans les écoles fonctionnent mieux.

Madame Lortie a mentionné que la CSDL a un budget à investir à cet effet.

Les points suivants sont apportés :

- Les parents n'ont pas tous les moyens de communiquer avec le CÉ.

- Des écoles tiennent l'assemblée générale annuelle en même temps que la rencontre de parents.
- Il est de la responsabilité de la présidence du CÉ de mettre sur pied l'assemblée générale annuelle de l'école.

Dossier FAE : La Fédération autonome de l'enseignement a suscité beaucoup de réactions dans la province en voulant connaître les coordonnées et spécificités des élèves différents. Le but était bon, mais pas le moyen pour y parvenir. On souligne que le SEERL (Syndicat de l'Enseignement de la Région de Laval) a fait preuve de plus de jugement que sa centrale dans ses directives à ses membres, mais que l'exercice reste illégal et inacceptable.

7.2 Information par les commissaires-parents;

Marc-Patrick Roy parle du recours collectif contre les commissions scolaires qui couvre la période de 2006 à 2016, dossier porté devant les tribunaux par une mère de Chicoutimi, au regard de frais de la facture élève qui n'auraient jamais dû être chargés aux parents.

Les parents qui n'ont pas signé le formulaire de désistement, font toujours partie du recours collectif.

Les quatre commissaires-parents sont en conflit d'intérêt sur ce sujet et ne participeront pas aux discussions ou aux votes à ce sujet lors du conseil des commissaires.

7.3 Information par la déléguée du CCSEHDAA;

On a parlé du travail sur le format électronique du PI (plan d'intervention).

Le Guide aux parents devrait sortir pour la remise des bulletins à la fin novembre. La version électronique sera privilégiée.

7.4 Information par le délégué de la FCPQ;

Il y a un conseil général de la FCPQ ce weekend. On demande aux membres d'acheminer au secrétariat du Comité de parents les montants demandés dans leur école pour la facture élève de cette année.

SUIVI

7.5 Information par la déléguée du RCP-3L;

L'assemblée générale du RCP-3L se tiendra le samedi 25 novembre 2017, de 9 h à 10 h et elle sera suivie d'une formation sur le projet éducatif, de 10 h 15 à 15 h. L'information a été envoyée à tous les représentants, substituts et présidences de CÉ.

Lors de la dernière séance du RCP-3L, il a également été question de la FAE.

Mme Bissonnette fera un résumé qui sera acheminé aux membres.

SUIVI

7.6 Information par les représentants (total de 20 minutes – inscription requise);

École d'éducation internationale de Laval : Amal Chaanin mentionne le passage d'élèves de secondaire I à l'émission « Le dernier passager ». L'émission sera diffusée au début février 2018.

École Les Quatre-Vents : dossier pétition pour que la Ville de Laval prenne en considération d'avoir des terrains pour des écoles lors de construction de nouveaux développements : Mme Chaanin rapporte que les citoyens ne sont pas tous intéressés à

signer cette pétition. Elle a rencontré des conseillers municipaux qui lui ont dit qu'ils allaient considérer la demande de terrain pour écoles dans les nouveaux développements immobiliers.

8. Fonds à destination spéciale;

Discussion sur la présentation du début de la séance.

C'est une bonne nouvelle que les conseils d'établissement puissent enfin se servir de l'argent amassé dans le budget du « Fonds à destination spéciale » pour des dépenses en immobilisation, mais les parents des CÉ ont perdu trois années où ils auraient pu se servir de cet argent.

On recommande aux parents d'être vigilants, ce fonds appartient au CÉ.

Une résolution du CÉ est obligatoire pour que celui-ci puisse utiliser le budget des fonds à destination spéciale.

S'il s'agit d'une dépense qui nécessite de faire des soumissions, la direction de l'école peut être mandatée pour cette responsabilité.

On recommande aux parents du CÉ de demander, lors des séances de CÉ, une reddition de compte et de poser des questions, si nécessaire.

On s'interroge à savoir si une commission scolaire peut obliger les parents à acheter d'un de leurs fournisseurs pour les projets choisis par le CÉ? La réponse est oui, les politiques et procédures d'achat de la CS s'appliquent aux dépenses faites par les CÉ.

Renée Lépine, représentante de l'école Sainte-Dorothée, remercie le Comité de parents d'avoir mené le dossier sur les « Fonds à destination spéciale » qu'elle avait amorcé par sa question posée lors de la formation sur les budgets des écoles de M. Régnald Beaudet de la FCPQ, en janvier 2017.

9. Modifications aux règles de régie interne;

Modifications à l'Annexe 2 : le document a été envoyé à tous les représentants et substitués avec la convocation à la présente séance.

Tout le texte de l'annexe est modifié.

Philippe LeBlanc souligne que les modifications au sujet des montants et modalités de remboursement au sujet des colloques ou congrès de la FCPQ devraient être accordées par le CP plutôt que par l'exécutif du Comité de parents.

Marc Patrick Roy demande de préciser, au même point, l'exercice financier.

il est proposé par Lise Bissonnette d'approuver le nouveau texte de l'annexe 2 en enlevant sous la rubrique *Déplacements à l'extérieur - Transport en voiture*, à la 2e ligne : «*Sur présentation d'un reçu d'essence provenant de la région de la destination*» et en remplaçant le dernier point dans les modalités de la rubrique *Remboursement forfaitaire pour participation au colloque ou congrès de la FCPQ* par : «*Le CP peut ajuster ce remboursement forfaitaire ou ses modalités, selon le contexte, dans l'exercice financier courant.* »

CP-2017-11-13-004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'annexe 3 : Rôles et fonctions des représentants au CP et des postes.

Une omission était faite au niveau de la signature des chèques par le trésorier. Ce point ne sera qu'ajusté dans le texte pour régulariser la situation qui avait déjà été approuvée à la séance du 15 mai dernier.

L'annexe 4 : Procédures d'élection : clarification de la procédure d'élection pour le gagnant ainsi que pour le bris d'égalité lors des assemblées générales.

Les modifications suivantes sont apportées aux points 9 et 10, et création du point 11.

Il est proposé par Alexandre Poulin, d'adopter les modifications à l'annexe 4 des règles de régie interne du Comité de parents, telle que présentées et libellées ci-dessous.

9. *Le décompte des bulletins de vote est fait. Le candidat ayant reçu le plus grand nombre de votes remporte l'élection.*
10. *Les résultats sont annoncés à l'assemblée. Dans le cas d'une égalité entre les candidats ayant reçu le plus grand nombre de votes, un deuxième tour est tenu exclusivement entre ces candidats à égalité. Le président d'élection demande aux candidats de reconfirmer leur candidature et la procédure de votre secret recommence.*
11. *Les bulletins de vote sont détruits.*

Ces modalités seront corrigées aux règles de régie interne et envoyées aux représentants dans les plus brefs délais.

SUIVI

CP-2017-11-13-005

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Avis sur le nom des nouvelles écoles (décision – documentation en pièce jointe);

Attendu la demande d'avis sur les modifications d'actes d'établissement de la Nouvelle école de Pont-Viau;

Attendu la résolution du conseil d'établissement datée du 28 septembre 2017 de cette école, recommandant le nom suivant : « école Eurêka »

Il est proposé par Mathieu Dubé, représentant de cette école,

Et résolu;

Que le Comité de parents endosse le choix du nom « école Eurêka », tel que recommandé par le conseil d'établissement de cette école.

CP-2017-11-13-006

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Attendu les modifications la demande d'avis sur les modifications d'actes d'établissement de la Nouvelle école de l'Est;

Attendu la résolution CE 2017-2018-001 du conseil d'établissement de cette école, recommandant le nom suivant : « école De Val-des-Ruisseaux »;

Il est proposé par Hubert Alexandre-Gingras, représentant de cette école,

Et résolu;

Que le Comité de parents endosse le choix du nom « école De Val-des-Ruisseaux », tel que recommandé par le conseil d'établissement de cette école.

CP-2017-11-13-007

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Avis sur la « Politique de gestion intégrée et de sécurité de l'information » (décision – document en pièce jointe);

Attendu le projet de Politique de gestion intégrée et de sécurité de l'information;
Attendu la résolution CE 2016-2017 numéro 320, sollicitant un avis du Comité de parents sur cette Politique de gestion intégrée et de sécurité de l'information;

Il est proposé par Suzanne Fournier, représentante de l'école Alphonse-Desjardins
Et résolu

Que le Comité de parents n'a pas de commentaires sur la « Politique de gestion intégrée et de sécurité de l'information » tel que soumis par la résolution du Conseil des commissaires portant le numéro : CE 2016-2017 numéro 320.

CP-2017-11-13-008

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Budget 2017-2018 du CP (décision et documentation remise à la séance);

Proposé par Tayssir Souissi, représentante de l'école L'Aquarelle,
Et résolu

Que le Comité de parents adopte le budget équilibré 2017-2018, tel que présenté par la trésorière, Suzanne Fournier.

CP-2017-11-13-009

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Règle de transférabilité :

Attendu le budget 2017-2018 du Comité de parents;

Attendu que peuvent survenir des déboursés imprévus entre la tenue de deux réunions du Comité de parents;

Il est proposé par Sylvain Dauphinais, représentant de l'école L'Envol,
Et résolu

Que le Comité de parents accorde une règle de transférabilité d'un poste budgétaire à un autre, au trésorier et au président du Comité de parents;

Que l'on exclue de cette règle le Fonds à destination spéciale du Comité de parents;

Que le Comité de parents soit informé, avec une mise à jour budgétaire, si de tels transferts sont effectués.

CP-2017-11-13-010

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Varia (information);

13.1 ABC.

Nathalie Carrière informe les membres de la tenue d'une conférence sur les leçons et les devoirs par M. Robert Darce, enseignant, et conférencier pour le mardi 16 janvier 2018 à l'école Saint-Paul, à Chomedey.

14. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;

La prochaine séance du Comité de parents est prévue le lundi 11 décembre 2017.

15. Levée de la séance.

À 22 h 12, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Patrick Martin de lever la séance.

CP-2017-11-13-011

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Patrick Martin
Secrétaire exécutif



Sylvain Martel
Président